

UICN
CONGRÈS MONDIAL DE LA NATURE
5 au 14 octobre 2008, Barcelone, Espagne

**Suivi des résolutions et recommandations du
Congrès mondial de la nature de l'UICN de 2004**

Généralités

1. Le rapport de situation joint au présent document a été préparé par l'Équipe du Programme mondial, en consultation avec tous les programmes thématiques et régionaux pertinents de l'UICN. Il s'agit du quatrième et dernier rapport de situation concernant les Résolutions et Recommandations de la 3^e Session du Congrès mondial de la nature à Bangkok, Thaïlande. Il comprend aussi des informations sur la mise en œuvre, encore en cours, de Résolutions adoptées à la 2^e Session du Congrès mondial de la nature à Amman, Jordanie.
2. Le rapport contenu dans le présent document est un résumé des mesures prises et, par souci de concision, ne comprend pas tous les détails fournis par les Programmes composants. Pour la plupart des Recommandations, aucune mesure n'est attendue de l'UICN : les Recommandations concernées ne figurent donc pas dans le tableau sur les progrès d'application des Résolutions et Recommandations de l'UICN adoptées à Bangkok. On peut obtenir davantage d'informations sur des Résolutions particulières en contactant l'Équipe du Programme mondial de l'UICN.

Aperçu

3. La mise en œuvre des Résolutions et des Recommandations de la 3^e Session du Congrès mondial de la nature s'est déroulée de manière satisfaisante durant les quatre années écoulées. Dans bien des cas (29% des Résolutions), les questions ou les travaux impliqués figurent déjà en bonne place dans le programme de travail de l'UICN ou ont été incorporés dans le plan du Programme de l'UICN 2009–2012. Il convient d'ajouter que la mise en œuvre future de 18% des Résolutions dépend des ressources disponibles.

État de mise en œuvre	Résolutions	%
Terminée	12	14%
Mise en œuvre permanente (<i>dont 24 (29%) ont été intégrées dans le Programme de l'UICN 2009–2012</i>)	56	67%
Mise en œuvre en cours	4	5%
Mise en œuvre commencée	10	12%
Mise en œuvre pas encore commencée	1	1%
Mise en œuvre à commencer au 4 ^e Congrès	1	1%
Total (Bangkok + 4 Résolutions d'Amman)	84	

4. Le tableau ci-dessous présente l'état de mise en œuvre des Résolutions jugées prioritaires par le Conseil.

RESWCC3.023	Fourniture d'un appui à l'UICN en tant qu'observateur auprès de l'Organisation des Nations Unies	Mise en œuvre bien avancée
RESWCC3.057	Adaptation aux changements climatiques : un cadre pour les mesures de conservation	Mise en œuvre permanente
WCC Res. 2.16	Les changements climatiques, la diversité biologique et le Programme global de l'UICN	Terminée
RESWCC3.012	La gouvernance des ressources naturelles pour la conservation et le développement durable	Mise en œuvre permanente
WCC Res. 2.67	Espèces exotiques envahissantes	Terminée
RESWCC3.075	Appliquer le principe de précaution aux prises de décisions et à la gestion de l'environnement	Quasi terminée
WCC Res. 2.21	Le Sous-programme de l'UICN pour le milieu marin	Terminée

Suivi

5. Le présent rapport peut être consulté à l'adresse www.iucn.org/resolutions.

État de la mise en œuvre des Résolutions de la 3^e Session du Congrès mondial de la nature, Bangkok, Thaïlande

NB. Pour des mises à jour annuelles 2005, 2006 et 2007, veuillez consulter le site Web de l'UICN.

NBB. Nous avons essayé de limiter l'utilisation des acronymes dans cette mise à jour mais nous avons utilisé ceux des Commissions de l'UICN tout au long.

Res/Rec N°	Titre	Quelles mesures ont été prises à ce jour?	Quelles mesures supplémentaires sont requises?	État
RESWCC3.001	Clause de préséance – Établir la préséance dans la politique générale de l'UICN	Aucune mesure nécessaire. La question de la préséance sera introduite dans les lignes directrices sur les motions présentées au Congrès mondial de la nature de Barcelone.	Intégration d'informations concernant ResWCC3.001 dans la documentation sur le processus des motions pour le Congrès de Barcelone.	La mise en œuvre devrait commencer au Congrès mondial de la nature de Barcelone
RESWCC3.002	Améliorer la transparence du Conseil de l'UICN	Les comptes rendus des réunions du Conseil ont été portés sur le portail des membres dans les langues officielles de l'UICN. Le Secrétariat a étudié la possibilité de fournir, aux membres de l'UICN, un accès Webcast aux réunions du Conseil mais les coûts se sont révélés trop élevés et il a été constaté que tous les membres n'auraient pas les moyens d'accéder par Webcast.	Continuer à porter les comptes rendus et les ordres du jour des réunions du Conseil sur le portail des membres. La transition vers un nouveau portail des membres sécuritaire, dans le cadre du projet MIS, se fera en 2009.	Mise en œuvre permanente
RESWCC3.003	L'engagement de l'UICN auprès des collectivités territoriales et locales	Les mesures requises dans la Résolution ont été entreprises.	Aucune autre mesure.	Terminée
RESWCC3.004	Ratification et application de la Convention africaine révisée	Une version bilingue de l'introduction à la Convention africaine a été publiée conjointement par l'UICN, le PNUE et l'Union africaine.	L'UICN continuera d'encourager les pays à ratifier (ou signer) dans toute la mesure du possible. On recherche des fonds pour les pays francophones d'Afrique en vue de promouvoir la ratification de la Convention.	Mise en œuvre permanente
RESWCC3.005	Politique européenne et biodiversité d'outre-mer	Un groupe de travail a été organisé par le Bureau régional de l'UICN pour l'Europe (BRE) qui comprend les Comités nationaux français et néerlandais pour l'UICN, le Overseas Territories Conservation Forum du Royaume-Uni et les membres français de BirdLife. Une conférence a été organisée par le BRE UICN en collaboration avec la Présidence française de l'Union européenne et beaucoup d'autres partenaires (y compris des institutions de la CE) à l'île de la Réunion, en juillet 2008 d'où sont issus le Message de la Réunion et de nombreuses recommandations concernant le suivi. Le BRE a mis sur pied un bureau virtuel pour les territoires d'outre-mer.	Intégration de ces travaux dans le Programme 2009–2012 du BRE UICN. Il importe de fixer les priorités de mise en œuvre de la conférence de l'île de la Réunion et de rechercher un appui politique et financier.	Mise en œuvre permanente

Res/Rec N°	Titre	Quelles mesures ont été prises à ce jour?	Quelles mesures supplémentaires sont requises?	État
RESWCC3.006	Protection des eaux de la planète dans l'intérêt écologique et public	Globalement, la gestion durable des ressources en eau continue d'être soutenue par la publication de plusieurs documents, y compris PAY (un guide pratique pour le financement des services écosystémiques pour l'eau) et RULE. Aux niveaux régional et national, l'UICN est en train de mettre en place des sites de démonstration de meilleures pratiques, y compris d'élaboration d'outils pour faciliter les discussions et la prise de décisions concernant l'eau. L'Initiative pour l'eau et la nature (WANI) fonctionne dans 12 bassins hydrographiques du monde entier où l'approche par écosystème est intégrée dans les approches de démonstration de la mise en œuvre de politiques et de la participation des acteurs à la gestion des ressources en eau.	La mise en œuvre se poursuivra dans le cadre du Programme de l'UICN 2009–2012.	Mise en œuvre permanente
RESWCC3.007	Un moratoire sur la libération future d'organismes génétiquement modifiés (OGM)	Une lettre concernant le moratoire a été envoyée par le Directeur général à tous les États membres, en décembre 2006. Pour d'autres informations, voir le rapport concernant RESWCC3.008 ci-après.		Mise en œuvre en cours
RESWCC3.008	Organismes génétiquement modifiés (OGM) et diversité biologique	Le Conseil a arrêté un Plan d'action sur les OGM mais sa mise en œuvre dépend des ressources disponibles. Une lettre a été envoyée à tous les États membres en décembre 2006 pour leur notifier l'appel de l'UICN en faveur d'un moratoire et le Programme pour la biodiversité et le secteur privé a collaboré avec le secteur privé sur cette question. L'information sur la biotechnologie et la biodiversité est désormais sur le site Web de l'UICN avec des liens vers toutes les publications pertinentes de l'UICN sur la question (http://cms.iucn.org/resources/index.cfm).	La progression de la mise en œuvre du Plan d'action dépend des ressources.	Mise en œuvre en cours
RESWCC3.009	Faire de l'équité entre les sexes un axe thématique des activités de l'UICN et de ses domaines stratégiques	Les Programmes composants ont entrepris un effort substantiel avec l'appui du Conseiller principal pour la parité en vue d'intégrer la question de la parité de manière beaucoup plus efficace dans le Programme de l'UICN 2009–2012. Ce travail a été régulièrement révisé par la direction et le Groupe d'étude du Conseil sur la parité et la biodiversité. Les Présidents des Commissions ont été priés de faire rapport au Conseil sur leurs progrès concernant la promotion de la justice et de l'égalité entre les sexes au niveau de chacune des Commissions. Des efforts ont été réalisés par l'Équipe du Congrès pour veiller à ce que la question de la parité soit totalement intégrée au Congrès.	Une analyse a été réalisée avec l'Équipe du Programme mondial afin d'examiner comment les Programmes composants ont intégré les questions de parité dans leur planification. Il est nécessaire de faire en sorte que les indicateurs de parité soient pleinement intégrés dans les systèmes M&S de l'UICN.	Mise en œuvre permanente
RESWCC3.010	La pandémie VIH/sida et la conservation	L'UICN a soutenu ses partenaires, y compris IrishAid, en vue de déterminer les liens entre la pandémie HIV/sida, le développement et la conservation de la nature.	La mise en œuvre se poursuivra dans le cadre du Programme de l'UICN 2009–2012.	Mise en œuvre permanente

Res/Rec N°	Titre	Quelles mesures ont été prises à ce jour?	Quelles mesures supplémentaires sont requises?	État
RESWCC3.011	Tenir compte des liens entre la conservation, la santé des populations humaines et animales, et la sécurité	Le Groupe de spécialistes de médecine vétérinaire de la CSE UICN est étroitement associé aux travaux relatifs à cette Résolution, y compris : les travaux sur l'influenza aviaire, en se concentrant sur les moyens d'élucider l'épidémiologie des foyers les plus récents de H5N1; l'initiative Pharmaceuticals in the Environment (PIE) – et l'initiative qui vise à sensibiliser les entreprises pharmaceutiques au problème du Diclofenac et qui a progressé lentement en 2007; le processus One World, One Health concernant l'interface entre les maladies humaines et de la faune sauvage et l'initiative Animal Health for the Environment (AHEAD) qui se concentre fortement actuellement sur les questions des zones frontalières de l'Afrique.	Ces travaux ont été explicitement inclus dans le Plan stratégique 2009–2012 du Programme pour les espèces/CSE.	Mise en œuvre permanente
RESWCC3.012	La gouvernance des ressources naturelles pour la conservation et le développement durable	En ce qui concerne la gouvernance des aires protégées, le Programme pour les aires protégées, la CMAP et la CPEES ont travaillé à des activités relatives au Programme de travail de la CDB sur les aires protégées en coordination avec des programmes régionaux, entre autres. La CPEES a terminé un projet d'amélioration de la base de connaissances sur les aires conservées par les communautés et encourage leur intégration dans les politiques nationales pour les aires protégées. Un projet visant à tirer les enseignements de la gouvernance participative des aires protégées a été réalisé par le Bureau régional de l'UICN pour l'Amérique du Sud, avec la CMAP, l'Institut universitaire d'études sur le développement (IUED) basé à Genève et le Réseau universitaire international de Genève (RUIG). Un nouveau projet d'amélioration de la gouvernance locale des ressources naturelles pour la réduction de la pauvreté, comprenant plusieurs programmes régionaux, a été approuvé et commencera fin 2008. Le Programme pour le droit de l'environnement a un portefeuille de plus en plus conséquent d'activités liées à la gouvernance de même que les programmes pour les forêts et pour l'eau et les programmes régionaux. La nouvelle stratégie pour les terres arides se concentre fortement sur l'amélioration de la gouvernance locale des terres arides. Le Programme pour le droit de l'environnement et le Conseiller principal pour les politiques sociales ont mis au point des méthodes basées sur les droits en tant qu'éléments clés d'une gouvernance améliorée.	La mise en œuvre se poursuivra dans le cadre du Programme de l'UICN 2009–2012.	Mise en œuvre permanente
RESWCC3.013	Les utilisations de la <i>Liste rouge de l'UICN des espèces menacées</i>	L'UICN recherche activement des fonds pour l'Indice échantillonné pour la Liste rouge et la couverture taxonomique ne cesse de s'étendre – dans la mesure où les ressources le permettent. En août 2007, l'Indice pour la Liste rouge, en tant que mesure pour l'indicateur « Proportion d'espèces menacées d'extinction » a été cité dans le Cadre de suivi révisé des OMD avec de nouvelles cibles et de nouveaux indicateurs comme recommandé par le Groupe d'experts interagences sur les indicateurs OMD. L'Assemblée générale des Nations Unies a adopté l'Indice pour la Liste rouge comme indicateur de biodiversité pour l'OMD 7, ce qui apparaîtra dans le rapport 2008 sur les OMD.	Appui permanent à l'intégration de l'information relative à l'Indice pour la Liste rouge dans les rapports de l'ONU, dans la mesure où les ressources le permettent.	Mise en œuvre permanente

Res/Rec N°	Titre	Quelles mesures ont été prises à ce jour?	Quelles mesures supplémentaires sont requises?	État
RESWCC3.014	Réduction de la pauvreté, sécurité alimentaire et conservation	Des appels de fonds sont en cours pour traiter les liens entre la conservation, la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté et les questions contenues dans la Résolution ont été intégrées en tant qu'élément important dans le Programme de l'UICN 2009-2012.	Poursuivre la planification, le renforcement des partenariats et les processus d'appels de fonds pour soutenir la mise en œuvre. Développer les mécanismes de coordination de l'UICN pour la mise en œuvre 2009–2012.	Mise en œuvre permanente
RESWCC3.015	Établir des liens entre les droits de l'homme et l'environnement pour conserver la nature et réduire la pauvreté	Le Programme pour le droit de l'environnement et la CDDE collaborent à l'étude d'approches basées sur les droits dont les résultats seront communiqués au Congrès dans le cadre d'un atelier. La CPEES, le Programme pour le droit de l'environnement et le Conseiller pour les politiques sociales ont mis au point un document de travail sur l'approche basée sur les droits pour discussion interne à l'UICN et pour un exposé au Congrès. Le Programme pour le droit de l'environnement et le Conseiller pour les politiques sociales travaillent aussi avec des organisations partenaires telles que le Centre pour le développement du droit international de l'environnement (CIEL) et le Conseil international pour l'étude des droits humains (CIEDH) pour étudier la question des droits humains dans le contexte des changements climatiques. La CPEES a produit une monographie sur les approches basées sur les droits et tenu des ateliers sur le sujet à l'occasion de la réunion annuelle de la Société pour la biologie de la conservation. L'UICN collabore à une nouvelle initiative lancée par des ONG internationales de la conservation et intitulée Initiative conservation et droits humains.	Renforcer les approches et la capacité d'appliquer les mesures pertinentes dans le Programme de l'UICN 2009–2012.	Mise en œuvre permanente
RESWCC3.016	Du rôle des organisations de conservation de la nature dans la réduction de la pauvreté et le développement	Comme RESWCC3.015 et RESWCC3.014. L'UICN fait aussi partie du Groupe d'apprentissage sur la pauvreté et la conservation coordonné par l'IIED, qui s'adresse à la communauté de la conservation. L'UICN participe au Partenariat environnement pauvreté (PEP) avec plusieurs autres institutions multilatérales (Banque mondiale), des institutions des Nations Unies (PNUD, PNUE) et des donateurs bilatéraux (ACDI, SIDA, DANIDA, AFD, DFID etc.).	Renforcer les approches et la capacité d'appliquer les mesures pertinentes dans le Programme de l'UICN 2009–2012.	Mise en œuvre permanente
RESWCC3.017	Promotion de la souveraineté alimentaire pour conserver la diversité biologique et éliminer la faim	Ce thème renvoie à RESWCC3.014 de sorte que les deux Résolutions doivent être prises ensemble. L'UICN était représentée au Sommet mondial de l'alimentation où ce sujet a été discuté et des enseignements ont été tirés pour intégration dans la mise en œuvre du Programme de l'UICN 2009–2012.	Renforcer les approches et la capacité d'appliquer les mesures pertinentes dans le Programme de l'UICN 2009–2012.	Mise en œuvre permanente
RESWCC3.018	Les populations mobiles et la conservation	L'UICN a mis en évidence et promu le pastoralisme dans le contexte de la COP8 de la CCD, en septembre 2007. Le projet 3I-C sur les zones arides qui était directement lié au pastoralisme a mis au point une stratégie. La CPEES a progressé en collaboration avec la World Alliance of Mobile Indigenous Peoples (WAMIP). L'Initiative mondiale pour le pastoralisme durable (WISP), sous l'égide de l'UICN, a renforcé les liens avec les programmes de l'UICN et a fait des progrès en matière d'apprentissage et de sensibilisation.	La mise en œuvre se poursuivra dans le cadre du Programme de l'UICN 2009–2012.	Mise en œuvre permanente

Res/Rec N°	Titre	Quelles mesures ont été prises à ce jour?	Quelles mesures supplémentaires sont requises?	État
RESWCC3.019	Évaluation transversale des conventions, traités et accords internationaux relatifs à l'environnement	Les travaux de soutien à la mise en œuvre synergique au niveau national dans le cadre des Modules thématiques (« Tematea ») du PNUE et de l'UICN se sont poursuivis. En 2007, un nouveau module sur l'Accès et le partage des avantages a été élaboré par le CDE-UICN portant le nombre total à six modules. Plusieurs ateliers nationaux ont eu lieu (voir www.tematea.org, études de cas). Les réactions internationales et les expériences nationales concernant ces modules ont été très positives.	L'Étude sur l'état des progrès de transposition du droit international de l'environnement dans la législation nationale sera lancée. Un appui continu au projet Tematea est nécessaire. Les deux activités dépendent des ressources disponibles.	Mise en œuvre permanente
RESWCC3.020	Élaboration d'un code éthique pour la conservation de la biodiversité	Deux ateliers ont été organisés par le Groupe de spécialistes de l'éthique de la CDDE en juin et septembre 2007 pour discuter du projet de code d'éthique. Le champ d'action du code a été élargi comme on peut le voir dans son nouveau titre « Le projet d'éthique de la biosphère ».	Le Groupe de spécialistes de la CDDE poursuivra ses travaux sur cette nouvelle approche. Le rapport final sur le projet sera présenté au Congrès mondial de la nature de Barcelone.	Mise en œuvre permanente
RESWCC3.021	Pacte international sur l'environnement et le développement	La CDDE et le CDE ont continué de promouvoir le Pacte sur l'environnement et le développement en diffusant sa troisième édition (2004). L'évolution juridique influençant le Pacte a fait l'objet d'un suivi par les membres de la CDDE.	Les travaux de troisième mise à jour du Pacte (4 ^e édition) dépendent des ressources disponibles.	Mise en œuvre permanente
RESWCC3.022	Approbation de la Charte de la Terre	Les travaux du Groupe de spécialistes de l'éthique de la CDDE ont été concentrés sur les progrès du rôle de la Charte en matière d'éthique mondiale et de droit international.	Permettre à ces travaux de se poursuivre.	Mise en œuvre permanente
RESWCC3.023	Fourniture d'un appui à l'UICN en tant qu'observateur auprès de l'Organisation des Nations Unies	Narinder Kakar a été nommé Observateur permanent de l'UICN auprès des Nations Unies (à mi-temps) en juillet 2007. La mission de l'UICN à New York fonctionne bien et améliore considérablement la capacité de l'UICN et ses capacités opérationnelles auprès de l'ONU. Un assistant administratif commun, payé par l'Université de la paix, est en voie de recrutement. Le Bureau multilatéral UICN-États-Unis continue de fournir un appui administratif et financier. La Fondation Ford et la Fondation des Nations Unies ont apporté un appui généreux aux travaux de l'UICN à New York.	Le développement futur de la mission de l'UICN à New York est tributaire d'un exercice de repositionnement stratégique demandé par la Directrice générale. L'exercice vise à identifier les possibilités d'améliorer la présence de l'UICN à New York; cela fera l'objet d'efforts d'appels de fonds et de négociations avec la Fondation des Nations Unies concernant son don généreux d'espace de bureau.	Mise en œuvre permanente
RESWCC3.024	La Médaille Harold Jefferson Coolidge	Le processus du prix Harold Jefferson Coolidge a été lancé après la 39 ^e réunion du Comité des membres du Conseil de l'UICN. Le premier prix Harold Jefferson Coolidge sera remis à l'occasion du Congrès mondial de la nature de Barcelone à une personne ayant apporté une contribution majeure à la conservation de la nature au niveau international.	L'attribution ultérieure des prix dépendra de l'identification d'un mécénat.	Terminée

Res/Rec N°	Titre	Quelles mesures ont été prises à ce jour?	Quelles mesures supplémentaires sont requises?	État
RESWCC3.025	Éducation et communication dans le Programme de l'UICN	La CEC a travaillé dans plusieurs régions et plus récemment, en 2007, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord avec les deux bureaux de l'UICN dans ces régions, WAME (Asie de l'Ouest Moyen-Orient) et le Centre de coopération pour la Méditerranée en vue de mettre sur pied un réseau de fournisseurs et d'utilisateurs dans la région, dans le contexte de son Réseau mondial d'apprentissage pour la conservation (RMAC). Cette initiative resserre les liens entre des institutions d'enseignement supérieur, des ONG, des initiatives pédagogiques gouvernementales pour l'apprentissage et le partage d'outils formels et informels soutenant l'apprentissage en matière d'éducation pour le développement durable (EDD).	La CEC prévoit de mener, avant le Congrès, une étude des travaux des bureaux régionaux de l'UICN à propos de la Décennie des Nations Unies sur l'EDD et fera rapport à ce sujet dans un numéro spécial du bulletin de la CEC qui sera mis à disposition sur le portail de la CEC.	Mise en œuvre permanente
RESWCC3.026	Établissement du Réseau mondial d'apprentissage pour la conservation	L'affiliation avec l'Université des Nations Unies a été officialisée dans le cadre de la signature d'un Mémoire d'accord. Une réunion régionale a eu lieu au Moyen-Orient, en collaboration avec l'Université d'Alexandrie, la Bibliothèque d'Alexandrie et avec l'appui des bureaux de l'UICN de WAME et du Centre de coopération pour la Méditerranée. L'ensemble de cours accrédités en vue de compléter le corpus de travaux de cours offerts dans le cadre de l'Institut UICN-UNU-RMAC sera terminée et inaugurée à l'occasion du Congrès mondial de la nature de Barcelone.	Intégration de ces travaux dans la planification du Programme composant du Programme de l'UICN 2009-2012.	Mise en œuvre permanente
RESWCC3.027	Éducation en vue du développement durable	La CEC a participé à plusieurs activités relatives à l'EDD telles que l'Alliance Ubuntu (établie au SMDD et comprenant l'UNESCO et d'autres leaders mondiaux de l'EDD), le Projet pour les indicateurs Asie-Pacifique UNESCO-UICN (en partenariat avec l'Université de Macquarie) et les processus des Nations Unies qui encadrent la Décennie tels que ceux de la Commission économique pour l'Europe – ONU. Une panoplie de références axées sur la communication, l'éducation et la sensibilisation du public (CESP) a été mise au point en coordination avec la Convention sur la diversité biologique. Un CD-ROM et des sites Web en rapport ont été lancés.	Des discussions internes entre la CEC et la Directrice générale de l'UICN devraient commencer en vue de l'élaboration d'une politique de l'UICN pour l'EDD.	Mise en œuvre commencée
RESWCC3.028	Politique sur le renforcement des capacités et le transfert de technologies	L'UICN a participé étroitement à l'élaboration du Plan stratégique de Bali pour l'appui technologique et le renforcement des capacités adopté par le Conseil d'administration du PNUE. Plus précisément, le renforcement des capacités et le transfert technologique ont été pris en compte dans le Mémoire d'accord signé avec le PNUE en tant que domaine de collaboration permanente.	La mise en œuvre continuera dans le cadre de la collaboration avec différentes organisations, y compris le PNUE (en relation avec le Plan stratégique de Bali, en particulier au niveau régional).	Mise en œuvre permanente

Res/Rec N°	Titre	Quelles mesures ont été prises à ce jour?	Quelles mesures supplémentaires sont requises?	État
RESWCC3.029	Renforcement des capacités des jeunes professionnels	Un projet de stratégie a été publié suite à des consultations avec de jeunes professionnels travaillant pour le Secrétariat et des partenaires potentiels ont été contactés. Il a été décidé qu'il fallait organiser un atelier sur l'élaboration d'une stratégie et l'établissement de priorités avec la participation de représentants d'institutions ayant l'expérience de programmes de formation professionnelle. Les fonds d'organisation de la réunion n'ont pas encore été trouvés. Une base de données de jeunes professionnels travaillant pour le Secrétariat a été mise sur pied et un serveur de listes créé qui permet de partager des informations et d'organiser des forums de discussion. Des possibilités d'apprentissage à court terme sont en train d'être négociées auprès de Suivi et Évaluation avec les chefs du programme et, à ce jour, deux jeunes professionnels ont participé avec succès à des exercices d'évaluation. Un bulletin et un portail Web ont été inaugurés cette année. Les jeunes professionnels se sont également vu attribuer des sièges aux Comités et groupes de travail du Secrétariat de l'UICN.	Une réunion en vue de finaliser la stratégie et d'établir la priorité entre ces éléments est nécessaire mais dépend des ressources disponibles. Élaboration de concepts de projets autour des domaines prioritaires identifiés et appui financier. Pilotage d'un programme d'échange et de sessions de renforcement des capacités, si les fonds le permettent, au sein du Secrétariat et auprès des membres. Participation accrue de jeunes professionnels à des réunions et processus internes et externes clés.	Mise en œuvre permanente
RESWCC3.030	Renforcement des capacités en matière de taxonomie appliquée et fondée sur la demande	Le Conseiller scientifique en chef reste membre du Conseil de l'Initiative taxonomique mondiale et continue de siéger au Conseil de BioNet, un membre de l'UICN qui encourage le renforcement des capacités en matière de taxonomie dans les pays en développement.		Mise en œuvre permanente
RESWCC3.031	Reconnaître le rôle des bénévoles	Tous les Présidents des Commissions ont décidé d'accorder la priorité à cette Résolution lors de leur réunion du 17 février 2005. Le coût estimé de la mise en œuvre de la Résolution est de CHF200 000/an mais aucun budget n'a encore été trouvé. Entre-temps, la CMAP a mis au point le prix Kenton Miller pour l'Innovation en matière de durabilité des aires protégées qui, tout en ayant un vaste champ d'action, reconnaît aussi les contributions des bénévoles aux travaux de l'UICN. Un premier don pour ce prix a été accordé par la Fondation Rockefeller. La CSE a organisé une réunion de tous les Présidents des Groupes de spécialistes à Al Ain, Émirats arabes unis, en février 2008 et finance la participation de plusieurs délégués de la CSE au Congrès mondial de la nature (octobre 2008). Le Programme pour les espèces a fait des efforts concertés pour augmenter son personnel et la capacité de son personnel à soutenir le réseau et a reçu des réactions très positives à ce sujet en 2008.	La Directrice générale et les Présidents des Commissions ont conçu et mis en œuvre une Initiative pour les bénévoles.	Mise en œuvre commencée
RESWCC3.032	Des traducteurs et des interprètes bénévoles au service de l'UICN		Pas encore définies.	Mise en œuvre pas encore commencée

Res/Rec N°	Titre	Quelles mesures ont été prises à ce jour?	Quelles mesures supplémentaires sont requises?	État
RESWCC3.033	Mise en œuvre d'un programme de l'UICN pour la région insulaire des Caraïbes	Une analyse de situation a été préparée, diffusée pour commentaire et imprimée en trois langues (un résumé analytique a également été imprimé en anglais). Un atelier de planification du programme a été organisé en septembre 2007 puis d'autres consultations ont eu lieu pour produire un projet de programme en trois langues. Un Comité consultatif du programme pour les Caraïbes a été établi qui comprenait des membres de l'UICN et était présidé par la Conseillère L. Holowesko. L'UICN financera le plus grand nombre de membres des Caraïbes insulaires présents à un Congrès à l'occasion du Congrès mondial de la nature de Barcelone. Le premier forum des membres des Caraïbes devrait y avoir lieu et discuter et approuver le programme pour les Caraïbes. Un portefeuille de projets a également été présenté et des scénarios d'application ont été débattus.	Élaboration des propositions de projet et stratégie d'appels de fonds. Le programme pour les Caraïbes fera partie de l'Initiative générale de l'UICN pour les îles qui sera lancée en 2009 en vue de resserrer les liens avec d'autres programmes insulaires (p. ex., Océanie, territoires européens d'outre-mer, Méditerranée) et des initiatives telles que le Global Island Partnership (GLISPA).	Mise en œuvre permanente
RESWCC3.034	Renforcement de l'action du Centre de Coopération pour la Méditerranée de l'UICN	Mise en œuvre d'initiatives en appui à la Résolution telles que : élaboration et planification d'activités durant le Congrès mondial de la nature; élargissement du portefeuille de projets et de la base de financement; augmentation de la capacité en ressources humaines; élaboration d'un programme consolidé pour 2009-2012; élaboration d'une vaste évaluation des espèces méditerranéennes pour la Liste rouge.	Finaliser l'élaboration d'un programme sous-régional pour l'Afrique du Nord.	Mise en œuvre permanente
RESWCC3.035	Le bassin de la mer d'Aral, un « point chaud » de la diversité biologique		Réunion avec les Directeurs régionaux d'Asie et d'Europe pour définir un appui éventuel aux membres d'Asie centrale.	Mise en œuvre commencée
RESWCC3.036	L'Antarctique et l'océan Austral	Participation et contribution assurées de l'UICN aux réunions annuelles de la Commission pour la conservation de la faune et de la flore marines de l'Antarctique, déclarations de l'UICN et rapports mettant en évidence différents points de cette Résolution; des déclarations ont été faites à la réunion consultative annuelle du Traité sur l'Antarctique et la participation a été effective à la plupart des réunions consultatives; des études sur les aires marines protégées ont été fournies aux réunions de l'ONU à New York en 2006 et à la CCAMLR; l'UICN a préparé un projet de stratégie pour la participation aux sessions relevant de l'Antarctique à l'attention du Conseil en mai 2007. Le Programme mondial pour le milieu marin a été prié de coordonner les travaux de l'UICN dans l'Antarctique. Des concepts de projets ont également été révisés pour obtenir un financement.	Obtenir un financement plus important pour les travaux concernant l'Antarctique.	Mise en œuvre permanente
RESWCC3.037	Un régime juridique de l'Arctique pour la protection de l'environnement	Le Groupe d'étude de la CDDE sur l'Arctique a suivi l'évolution du régime juridique de l'Arctique et son amélioration éventuelle. Il a fourni une contribution à plusieurs réunions gouvernementales et parlementaires sur la question. Il a également contacté le Conseil de l'Arctique et a proposé un travail en coopération.	Obtenir un financement pour poursuivre les travaux, en particulier pour mener une analyse de problématique concernant les instruments internationaux et régionaux pertinents.	Mise en œuvre permanente

Res/Rec N°	Titre	Quelles mesures ont été prises à ce jour?	Quelles mesures supplémentaires sont requises?	État
RESWCC3.038	Conservation et développement durable des régions de montagne	Le Secrétariat a préparé un nombre de propositions de programme pour traiter les questions de la conservation et du développement durable dans les régions de montagne, plus particulièrement en Asie de l'Ouest et dans l'Himalaya. Avec l'appui de la Coopération italienne au développement, un des plus vastes projets de l'Hindu Kush – Karakoram – Himalaya a pour objet de construire le dialogue entre les différents acteurs au sujet des aires protégées (y compris les « parcs de la paix ») en ce qui concerne la gestion et la conception de pratiques de gestion tenant compte des connaissances traditionnelles.	Ce projet particulier qui couvrait à l'origine le Népal et le Pakistan sera étendu à d'autres pays.	Mise en œuvre permanente
RESWCC3.039	Partenariat pour les montagnes méditerranéennes	Compilation d'études de cas et rédaction du Plan d'action pour les montagnes méditerranéennes et organisation d'un atelier de consultation sur les résultats. Tenue d'une table ronde durant la Réunion des membres européens à Barcelone en vue d'établir le plan de travail pour la mise en œuvre de la Résolution. Conférence à Malaga en vue de consultations sur le document final et les lignes directrices. Publication du document. Préparation pour une activité parallèle au Congrès mondial de la nature à Barcelone.	Organisation d'une activité parallèle au Congrès mondial de la nature de Barcelone pour lancer l'ouvrage et planifier l'action future appropriée.	Terminée
RESWCC3.040	Coopération transfrontière dans les régions de montagne		Les actions restantes de la Résolution n'ont pas été mises en œuvre faute de budget.	Mise en œuvre commencée
RESWCC3.041	Protection de la vallée de la rivière Macal au Belize	La centrale hydroélectrique du cours supérieur de la rivière Macal est entrée en activité en novembre 2005. Un troisième barrage, le barrage Vaca, est en construction. Depuis que le barrage a été terminé, la Belize Audubon Society a exercé un suivi essentiellement par l'intermédiaire du NEAC (Comité national d'évaluation environnementale) suite à des plaintes du grand public auprès du Département de l'environnement, des organismes responsables et de la Belize Electric Company Ltd. Ayant lancé un appel au gouvernement du Belize en vue de la création d'une commission indépendante, la Belize Audubon Society estime que l'objectif de défense de l'environnement doit être repris par le Comité national pour l'UICN et non comme une action indépendante d'un membre de l'UICN.	Un membre de l'UICN du Belize a demandé des analyse des impacts sur l'environnement de la construction du barrage de Macal. Aucun budget n'est disponible pour le moment.	Mise en œuvre commencée
RESWCC3.042	La diversité biologique dans le sud du Soudan	Des contacts sont pris et des partenaires identifiés pour travailler durant la phase de restauration.	Mise en œuvre lorsque la situation le permettra.	Mise en œuvre commencée
RESWCC3.043	Les conflits pour les ressources au Darfour, Soudan	Une mission au Darfour était prévue pour septembre 2006 mais a été retardée en raison de la situation qui avait empiré. Toutefois, un membre du personnel du Bureau régional de l'UICN pour l'Afrique de l'Est a participé à un groupe interagences (comprenant des représentants de l'ONU, d'ONG internationales et notre membre, la Sudan Environmental Conservation Organization) qui s'est rendu à Khartoum en septembre 2006 pour préparer une « étude théorique » de l'impact sur l'environnement du déplacement de plus de 2,5 millions de personnes dans la région du Darfour. Un rapport conjoint a été préparé et diffusé.	Si les ressources le permettent, le HCR a demandé à l'UICN d'inscrire certaines activités relatives au Darfour dans ses programmes avec le HCR.	Mise en œuvre permanente

Res/Rec N°	Titre	Quelles mesures ont été prises à ce jour?	Quelles mesures supplémentaires sont requises?	État
RESWCC3.044	Crise environnementale en Haïti	Avec des capacités limitées, peu de mesures ont été prises à ce jour mais les processus de planification en cours dans la région des Caraïbes devraient permettre de traiter cette Résolution. Le Bureau UICN-États-Unis est périodiquement en contact avec un membre haïtien de l'UICN, une ONG. Les contacts ont récemment été rétablis ainsi qu'avec le gouvernement de Haïti et un représentant du gouvernement a assisté à la réunion UICN-UE sur le climat et la biodiversité des territoires dépendants en juillet. Le Directeur général adjoint a rencontré la délégation du ministère haïtien de l'Environnement en juillet 2008. Un sous-résultat concernant Haïti sera inclus dans le Programme de l'UICN 2009–2012 pour l'initiative Caraïbes.	La mise en œuvre est liée à celle de l'initiative Caraïbes. Des ressources supplémentaires sont nécessaires pour traiter les points particuliers de la Résolution relative aux Caraïbes.	Mise en œuvre commencée
RESWCC3.045	Commission du Gange, du Brahmapoutre et de la Meghna	L'UICN est en train d'entamer une initiative de renforcement de la confiance dans le cadre des dialogues transfrontières sur l'eau entre le Bangladesh et l'Inde. Cette approche de la « III ^e voie » fera appel à des organisations de la société civile et à des membres de l'UICN de part et d'autre de la frontière.	Un projet d'ouverture de ces dialogues a été préparé et des discussions informelles sont en cours avec des acteurs des deux pays. Toutefois, la mise en place d'une Commission des fleuves ne serait pas réaliste à moyen terme.	Mise en œuvre commencée
RESWCC3.046	La conservation dans les régions en proie à des conflits violents en Asie de l'Ouest – Renforcer la présence de l'UICN pour protéger l'environnement naturel et humain	La guerre et l'environnement au Liban. 1) Le Groupe d'étude de l'UICN sur le Liban poursuit ses travaux, présidé par le Directeur régional de WAME, avec l'appui technique et consultatif du secrétariat aux niveaux régional et mondial, des Commissions et des membres. 2) Une mission d'appui sur le terrain au Liban dans le contexte de la guerre et de l'environnement a été entreprise et début septembre se poursuivait.	La mise en œuvre se poursuivra dans le cadre du Programme de l'UICN 2009–2012.	Mise en œuvre permanente
RESWCC3.047	Le Plan d'action de Durban et le Programme de travail de la CDB sur les aires protégées	Des négociations actives sont en cours avec le Secrétariat de la CDB pour garantir que le PAP/CMAP peut jouer un rôle leader en aidant les gouvernements à appliquer le Programme de travail de la CDB sur les aires protégées; une lettre d'intention à cet égard a été rédigée et largement diffusée par le Secrétariat de la CDB en tant que mécanisme permettant d'obtenir un appui financier pour ce travail. En outre, la réunion d'évaluation Durban + 5 a eu lieu en Afrique du Sud (avril 2008) et a publié des recommandations pour mieux promouvoir l'application du Plan d'action de Durban. Suite à la COP9 de la CDB (Bonn, Allemagne, mai 2008), le PAP/CMAP a proposé un concept de projet pour faciliter les discussions sur les aires protégées dans le contexte de la CDB, ce qui conduira à la mise à jour du Programme de travail de la CDB sur les aires protégées à la COP10 (Japon 2010).		Mise en œuvre permanente
RESWCC3.048	Lignes directrices de l'UICN relatives aux catégories de gestion des aires protégées	Le Programme sur les aires protégées/CMAP a facilité un « Sommet sur les catégories » (Séville, Espagne, 5 au 10 mars 2007) qui a alimenté une version révisée des Lignes directrices existantes de l'UICN sur les catégories de gestion. Suite au Sommet, un vaste processus de consultations sur les lignes directrices révisées a été mis en œuvre et les nouvelles lignes directrices seront présentées durant le Congrès mondial de la nature à Barcelone.	La traduction dans les trois langues officielles de l'UICN et l'impression des nouvelles lignes directrices sont en cours. La publication sera présentée durant le Congrès de Barcelone.	Mise en œuvre permanente

Res/Rec N°	Titre	Quelles mesures ont été prises à ce jour?	Quelles mesures supplémentaires sont requises?	État
RESWCC3.049	Aires conservées par des communautés	Les questions de planification et de gestion des aires conservées par les communautés (ACC) sont discutées dans les Lignes directrices révisées de l'UICN sur les catégories de gestion des aires protégées. L'application de ce concept a été promue lors d'événements régionaux et internationaux tels que le 2 ^e Congrès latino-américain sur les aires protégées (Bariloche, octobre 2007); Durban + 5 (Afrique du Sud, avril 2008); et la COP9 de la CDB (Bonn, Allemagne, mai 2008). En Asie, l'UICN s'est efforcée de soutenir l'établissement d'ACC au Pakistan (dans le cadre du Programme de conservation des zones de montagne du PNUD-FEM) et au Népal (région de Tinjure-Milke-Jaljala dans le nord-est du Népal).	Élaboration et application de mesures pour promouvoir les valeurs de conservation des ACC et mise en œuvre de projets relatifs à un appui pour l'établissement d'ACC dans le monde entier.	Mise en œuvre en cours
RESWCC3.050	Intégrer les réseaux d'aires protégées dans l'ensemble du paysage	1) Il y a eu plusieurs activités de promotion de l'Initiative de la route Inca (La grande route Inca – La Gran Ruta Inca – une vaste initiative de corridor qui relie des aires protégées aux modes d'occupation des sols environnants dans le cadre de la route Inca). Le projet a impliqué plusieurs partenaires, y compris de nombreux membres de l'UICN et il est dirigé par le Bureau régional de l'UICN pour l'Amérique du Sud avec le Groupe d'étude de la CMAP sur les valeurs sacrées. 2) Des discussions ont eu lieu entre la CMAP et la CGE pour mettre sur pied une initiative plus vaste reliant des aires protégées unies par l'Approche de gestion par écosystème. 3) Des discussions ont eu lieu entre le Programme de l'UICN pour le milieu marin et le Programme marin du patrimoine mondial de l'UNESCO/Centre du patrimoine mondial en vue de promouvoir de nouvelles propositions de vastes corridors biologiques marins pour inscription sur la Liste du patrimoine. 4) La CSE et la CMAP ont une initiative commune extrêmement ambitieuse qui proposera un ensemble de lignes directrices pour la planification systématique de la conservation (à l'échelle du paysage), au Congrès mondial de la nature de Barcelone. Des séances de renforcement des capacités et des inaugurations seront réalisées par les deux Commissions durant le Forum du Congrès mondial de la nature. Un Atelier mondial sur la connectivité en conservation (Népal, novembre 2008) donnera une nouvelle impulsion à ce travail.	La mise en œuvre continuera dans le cadre du Programme de l'UICN 2009–2012.	Mise en œuvre permanente
RESWCC3.051	Les aires protégées d'eau douce	Des études d'évaluation de l'eau douce ont eu lieu en Afrique orientale. La gestion intégrée des ressources d'eau est incluse dans tous les projets WANI. La CMAP a établi un Thème qui traite des aires protégées d'eau douce et dont le but sera de soutenir les travaux de l'UICN dans ce domaine.	La mise en œuvre continuera dans le cadre du Programme de l'UICN 2009–2012.	Mise en œuvre permanente
RESWCC3.052	Les aires protégées en Méditerranée	1) Une collaboration étroite avec MedPAN et d'autres réseaux et partenaires pertinents. 2) Appui au Sommet sur les catégories de l'UICN, en Espagne, en 2007. 3) Élaboration d'un projet de stratégie pour les aires protégées de la Méditerranée. 4) Identification de partenariats et de synergies avec d'autres initiatives travaillant dans le domaine des aires marines protégées de Méditerranée. 5) Élargissement de la base de financement relative à l'inscription et à la gestion d'aires protégées.	Identification d'autres initiatives pour soutenir la coopération méditerranéenne en vue d'établir un réseau représentatif d'aires protégées, terrestres et marines.	Mise en œuvre permanente

Res/Rec N°	Titre	Quelles mesures ont été prises à ce jour?	Quelles mesures supplémentaires sont requises?	État
RESWCC3.053	Protection du premier site Ramsar du Chili menacé par une usine de pâte à papier	Une lettre a été envoyée par le Directeur général.		Terminée
RESWCC3.054	Menaces exercées par les Jeux olympiques et autres grands événements sportifs sur les aires protégées et la biodiversité	1) Le Programme pour les aires protégées a contacté le Secrétariat du PNUE qui assurait la liaison avec le CIO et les comités organisateurs nationaux en vue d'examiner la question générale de la participation de l'UICN aux questions relevant du sport et de l'environnement. 2) L'UICN collabore avec le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO en vue de conseiller le gouvernement de la Russie pour éviter tout impact sur l'environnement du Bien du patrimoine mondial du Caucase de l'Ouest susceptible de résulter de l'organisation des Jeux olympiques d'hiver à Sochi. 3) Après avoir examiné les recommandations de l'UICN et du Centre du patrimoine mondial concernant les impacts environnementaux potentiels des Jeux olympiques d'hiver à Sochi, le Premier Ministre de la Russie, Vladimir Poutine, a ordonné aux responsables de la préparation des Jeux olympiques d'hiver de 2014 de changer l'emplacement de trois projets d'infrastructure majeurs qui auraient pu porter préjudice au Bien du patrimoine mondial du Caucase de l'Ouest.	La mise en œuvre continuera dans le cadre du Programme de l'UICN 2009–2012.	Mise en œuvre permanente
RESWCC3.055	Populations autochtones, aires protégées et Programme de travail de la CDB	Le Programme pour les aires protégées, la CMAP et la CPEES ont travaillé à des activités en rapport avec le Programme de travail de la CDB sur les aires protégées, en coordination avec les programmes régionaux, entre autres. La CPEES a terminé un projet d'amélioration de la base de connaissances sur les aires conservées par des communautés et encourage leur intégration dans la politique nationale pour les aires protégées. Des mesures de protection de sites sacrés des populations autochtones et traditionnelles sont en cours dans le cadre du Groupe d'étude de la CMAP sur les valeurs culturelles et spirituelles des aires protégées, les programmes régionaux et le Conseiller principal pour les politiques sociales. La CMAP a étudié des options permettant de faire progresser l'intégration des questions relatives aux populations autochtones dans les orientations pour le Système de catégories de l'UICN. L'UICN a traité activement ce sujet au 2 ^e Congrès latino-américain sur les aires protégées, en octobre 2007.	La mise en œuvre continuera dans le cadre du Programme de l'UICN 2009–2012.	Mise en œuvre permanente
RESWCC3.056	Populations autochtones vivant volontairement dans l'isolement et conservation de la nature dans la région de l'Amazone et du Chaco	Le Bureau régional de l'UICN pour l'Amérique du Sud, avec l'appui du Conseiller principal pour les politiques sociales, a préparé des documents de travail sur les options politiques et pratiques en vue de faire progresser la protection des populations autochtones isolées. Le Bureau régional pour l'Amérique du Sud a participé à deux réunions internationales sur le sujet et a soutenu des activités spécifiques en Équateur. Le Bureau régional pour l'Amérique du Sud, avec l'appui du Conseiller principal pour les politiques sociales, a préparé un rapport pour la CDB qui a été discuté à la COP de la CDB en 2008. Le Bureau régional de l'UICN pour l'Amérique du Sud a promu également la question lors du 2 ^e Congrès latino-américain sur les aires protégées en vue de stimuler l'engagement de la communauté des aires protégées envers la protection des territoires de peuples isolés.	Renforcement des approches et des capacités d'application des mesures pertinentes dans le Programme de l'UICN 2009–2012.	Mise en œuvre permanente

Res/Rec N°	Titre	Quelles mesures ont été prises à ce jour?	Quelles mesures supplémentaires sont requises?	État
RESWCC3.057	Adaptation aux changements climatiques : un cadre pour les mesures de conservation	Un responsable des changements climatiques et des écosystèmes a été nommé en octobre 2006. En collaboration avec Intercooperation, l'IIDD et l'Institut de l'environnement de Stockholm, un outil (CRISTAL) permettant un diagnostic des risques climatiques au niveau des sites ou des projets puis la conception de stratégies d'adaptation appropriées a été mis au point et testé en pratique. Les activités sont en cours pour affiner et renforcer cet outil. Une étude pilote sur le terrain concernant la vulnérabilité de l'agriculture des zones arides aux changements climatiques a commencé en Zambie avec l'appui de SIDA.	La mise en œuvre continuera dans le cadre du Programme de l'UICN 2009–2012.	Mise en œuvre permanente
RESWCC3.058	Les activités militaires et la production, le stockage et l'utilisation d'armes qui nuisent à l'environnement	Le Groupe de spécialistes de la CDDE sur les conflits armés et l'environnement a tenu une réunion à Genève en septembre 2007, entre autres pour planifier ses travaux.	D'autres fonds seront recherchés pour réaliser les activités planifiées.	Mise en œuvre commencée
RESWCC3.059	Activités de l'UICN dans le domaine de l'énergie qui visent à promouvoir la conservation de la diversité biologique	L'UICN a une Initiative d'influence sur « l'énergie, les écosystèmes et les moyens d'existence » bien avancée, qui dispose d'un financement raisonnable. Les Commissions ont également participé à ce travail; la CDDE et la CPEES ont été les plus actives à cet égard. L'UICN a entamé une politique sur les voyages afin de garantir que tous ses voyages soient neutres en carbone, comme preuve de son engagement institutionnel. Dans le concept de son nouveau bâtiment, le Secrétariat de l'UICN assure une efficacité énergétique optimale.	La mise en œuvre continuera dans le cadre du Programme de l'UICN 2009–2012.	Mise en œuvre permanente
RESWCC3.060	Influencer les activités du secteur privé en faveur de la biodiversité	Cette Résolution et la suivante (RESWCC61) sont reliées et ont été menées de front. Le suivi a été intégré aux plans de travail du Programme sur la biodiversité et le secteur privé pour 2005, 2006 et 2008. La mise en œuvre des deux Résolutions est terminée.	1) Établissement du réseau secteur privé; et 2) rapport sur les progrès au prochain Congrès.	Terminée
RESWCC3.061	Interaction de l'UICN avec le secteur privé	Comme pour la Résolution 60 ci-dessus.		Terminée
RESWCC3.062	L'Évaluation des écosystèmes en début de millénaire	Les résultats de l'EM ont été une composante importante de l'analyse de situation pour le Programme de l'UICN 2009–2012.	La mise en œuvre continuera dans le cadre du Programme de l'UICN 2009–2012.	Mise en œuvre permanente
RESWCC3.063	Les villes et la conservation	Le Groupe d'étude de la CMAP a établi un portail Web (www.citiesandconservation.org) pour échanger des informations entre tous ceux qui travaillent aux questions de conservation en milieu urbain. Un document « Global Urbanization and Protected Areas » a été publié dans le cadre du projet de l'UICN sur les écosystèmes, les aires protégées et la population. Le Groupe d'étude a aidé au lancement du projet Local Action for Biodiversity de l'ICLEI – Conseil international pour les initiatives économiques locales, au Comité directeur duquel l'UICN est représentée. Le Groupe d'étude a participé aux conférences du PNUE à Cuba et au Kenya et a coparrainé ou contribué à différentes autres réunions internationales. Un Mémoire d'accord est en train d'être signé entre l'UICN et l'ICLEI.	Rechercher systématiquement les possibilités d'intégrer une dimension urbaine dans les activités de l'UICN, chaque fois que possible.	Mise en œuvre permanente

Res/Rec N°	Titre	Quelles mesures ont été prises à ce jour?	Quelles mesures supplémentaires sont requises?	État
RESWCC3.064	Conservation et gestion durable de la diversité biologique de la haute mer	La CDDE a créé un Groupe d'experts sur la gouvernance de la haute mer et la CMAP a un groupe d'étude sur les aires marines protégées en haute mer. Les deux groupes développent très activement les contributions de l'UICN dans les forums internationaux pertinents. L'UICN était représentée à des réunions clés des Nations Unies traitant des questions de gestion des pêches et des océans en 2006, 2007 et 2008 et a présenté des exposés détaillés à ces différentes occasions. L'UICN a également activement contribué à l'organisation de l'atelier sur les critères de classification biogéographique et continue de soutenir l'établissement d'un processus mondial régulier d'établissement des rapports et d'évaluations concernant l'état du milieu marin (Global Marine Assessments – GMA) dans tous les travaux de l'ONU. L'UICN a contribué à l'adoption des décisions de la CDB sur les aires marines protégées en haute mer et leur biodiversité. L'UICN a également renforcé la collaboration avec d'importantes initiatives de recherche (le Census of Marine Life et le projet HERMES financé par l'UE).	Poursuivre les appels de fonds car des sommes importantes sont nécessaires pour atteindre les objectifs de conservation et de gestion durable de la biodiversité en haute mer.	Mise en œuvre permanente
RESWCC3.065	Une approche de la conservation au niveau des paysages terrestres et marins	L'UICN a participé à une Conférence internationale sur le droit de l'environnement organisée par le Law for a Green Planet Institute à São Paulo, sur le thème des paysages, de la nature et du droit.	La mise en œuvre continuera dans le cadre du Programme de l'UICN 2009–2012.	Mise en œuvre commencée

Res/Rec N°	Titre	Quelles mesures ont été prises à ce jour?	Quelles mesures supplémentaires sont requises?	État
RESWCC3.066	La protection des monts sous-marins, des coraux des fonds marins et d'autres habitats vulnérables des fonds marins contre des pratiques de pêche destructrices en haute mer, y compris le chalutage de fond	<p>L'UICN a prôné l'adoption d'une interdiction temporaire du chalutage de fond en haute mer dans les forums pertinents (voir 3.064) qui, avec la contribution d'autres organisations, a abouti à un texte intégré à la Résolution des Nations Unies sur les pêches durables adoptée en décembre 2006 qui demandait aux États d'assurer une protection importante à ces écosystèmes vulnérables en haute mer. La Résolution demandait aussi d'inverser le fardeau de la preuve de telle sorte que, dans les régions où il pourrait y avoir des écosystèmes marins vulnérables, le chalutage de fond soit interdit, à moins que des mesures de conservation et de gestion n'aient été prises pour empêcher des impacts importants. L'UICN a demandé de manière répétée à la communauté mondiale d'établir des RFMO dans les régions où il n'y en a pas et de garantir que les RFMO fondent les mesures de conservation et de gestion sur les approches de précaution et par écosystème. Les travaux permanents de l'UICN et du WWF, entre autres, ont aussi culminé par une décision de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM) de protéger trois zones de fond dans les eaux au large de l'Italie, de Chypre et de l'Égypte où l'on trouve des habitats de fond fragiles. L'UICN a participé à des réunions à l'ONU et a fait usage de son statut d'Observateur permanent auprès de l'Assemblée générale des Nations Unies pour exhorter les États à mettre un terme à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (IUU) et à d'autres pratiques de pêche destructrices et à soutenir une interdiction provisoire du chalutage de fond en haute mer jusqu'à ce que des mesures de gestion et de conservation soient en place pour protéger ces écosystèmes vulnérables. L'UICN participe aux consultations de la FAO sur les lignes directrices internationales pour la gestion des pêches de fond et a rédigé des documents techniques sur la question. L'UICN travaille aussi au niveau des RFMO, en particulier avec la CCAMLR et le SPRFMO pour gérer les pêches de fond benthiques. En outre, l'UICN est active dans différents forums en vue de soutenir la mise en place de réseaux d'aires marines protégées.</p>	Poursuivre les appels de fonds pour les travaux concernant la biodiversité des grands fonds marins. Un projet est en préparation en vue d'identifier trois à six sites d'intérêt qui seront décrits et proposés en tant qu'aires marines protégées en haute mer, conformément aux régimes juridiques en vigueur dans la Méditerranée.	Mise en œuvre permanente
RESWCC3.067	Renforcer la participation de toutes les parties prenantes à la gestion des pêcheries	<p>Les initiatives de l'UICN concernant les pêches s'efforcent d'obtenir la participation de tous les acteurs. Le Programme mondial pour le milieu marin applique ou prépare plusieurs projets et initiatives, notamment dans le cadre de l'Initiative des grands écosystèmes marins. Dans l'appui que l'UICN accorde à l'Évaluation mondiale de l'état du milieu marin, la participation de tous les acteurs est recherchée aux différentes étapes d'élaboration et la même chose vaut pour les efforts coordonnés au niveau mondial en vue d'améliorer les connaissances sur les stocks de poissons de fond et les écosystèmes de fond avec l'appui de l'UICN et du Comité des pêches (COFI) de la FAO. L'UICN est entrée en partenariat avec la Fédération des producteurs européens d'aquaculture (Mémorandum d'accord signé en février). L'UICN demande une plus grande transparence dans la gestion des pêches mettant en lumière cette question dans le cadre des négociations en cours pour les nouveaux régimes de gestion dans le Pacifique Sud et le Pacifique du Nord-Ouest. L'UICN a également prôné la transparence au forum de la FAO. L'UICN a collaboré avec l'industrie pour lutter contre la corruption qui fait obstacle à une bonne gestion des pêches.</p>	Cette résolution est en cours en ce qui concerne tous nos travaux sur les pêches.	Mise en œuvre permanente

Res/Rec N°	Titre	Quelles mesures ont été prises à ce jour?	Quelles mesures supplémentaires sont requises?	État
RESWCC3.068	La pollution acoustique sous-marine	Les discussions en cours portent sur la prévision et l'atténuation du niveau sonore dû à la fois aux activités de construction générale et aux études sismiques. Un atelier consacré à ce dernier point a eu lieu en juin 2007 et a examiné spécifiquement les mesures de suivi et d'atténuation les plus appropriées pour garantir un impact minimal sur l'environnement. À l'ONU, l'UICN a incité à la prudence lorsqu'on utilise des équipements acoustiques qui peuvent causer des perturbations tant aux mammifères marins qu'aux poissons en notant que le bruit représente l'introduction par les humains de l'énergie dans l'océan de sorte que les États devraient évaluer les effets potentiels avant d'utiliser ces instruments et chercher à prévenir, éviter ou minimiser leur impact.	Re : le paragraphe 2 de la Résolution – encourage les Commissions à poursuivre les études des effets et de l'atténuation du bruit sur les espèces marines.	Mise en œuvre permanente
RESWCC3.069	Statut des centrales nucléaires flottantes sur les océans du monde	Le Directeur général a écrit une lettre au gouvernement de la Fédération de Russie, aux secrétariats des réunions des Parties contractantes à la Convention de Londres de 1972, aux Programmes du PNUE pour les mers régionales et au Conseil d'administration du PNUE.		Terminée
RESWCC3.070	Protection de l'environnement de la mer Méditerranée contre les risques posés par le trafic maritime	Des travaux ont été entamés avec un large spectre d'acteurs et de partenaires impliquant essentiellement la CDDE. Celle-ci a aidé à élaborer l'élément concernant les implications juridiques; l'élément biodiversité a été élaboré par un groupe d'experts pluridisciplinaire. Les résultats ont été communiqués pour consultation puis consolidation. La publication du document final et des recommandations est en cours.	Tenue d'un atelier au Congrès mondial de la nature de Barcelone pour présenter les résultats et préparer l'action future avec les partenaires concernés.	Terminée
RESWCC3.071	Coopération internationale en matière de gestion des forêts	Participation continue au Forum des Nations Unies sur les forêts et à l'Organisation internationale des bois tropicaux. L'UICN continue d'alimenter les discussions sur les arrangements internationaux concernant les forêts.		Terminée
RESWCC3.072	Aspects juridiques de l'utilisation durable des sols	Un projet de protocole pour la conservation et l'utilisation durable des sols ainsi qu'un commentaire correspondant ont été produits par le Groupe de spécialistes de la CDDE sur les sols. Le Groupe de spécialistes a également travaillé intensément aux régimes nationaux et régionaux d'utilisation durable des sols, notamment en Chine, dans les Balkans et en Asie centrale.	Le Conseil et/ou la Directrice générale peuvent envisager de prendre d'autres mesures sur la base du projet d'instruments internationaux préparé.	Terminée
RESWCC3.073	La conservation des plantes médicinales	1) L'UICN a fourni un apport technique et scientifique à la 2 ^e révision des Lignes directrices sur la conservation des plantes médicinales. Un processus consultatif intégral de l'Organisation mondiale de la santé pour révision finale est attendu. 2) Un appel de fonds pour la consultation intégrale et la publication des Lignes directrices sur la conservation des plantes médicinales a été organisé par le Groupe de spécialistes des plantes médicinales de la CSE/UICN avec la participation du personnel de l'UICN. 3) L'examen final du projet de Lignes directrices [dont le Conseil a pris note] est terminé.	Le Secrétariat de l'UICN doit poursuivre les appels de fonds pour le processus consultatif intégral de l'OMS et les frais de publication et de distribution des Lignes directrices.	Mise en œuvre permanente

Res/Rec N°	Titre	Quelles mesures ont été prises à ce jour?	Quelles mesures supplémentaires sont requises?	État
RESWCC3.074	Mise en œuvre des Principes et Directives d'Addis-Abeba pour l'utilisation durable de la diversité biologique	La CITES a demandé des études de cas et le Groupe de spécialistes de l'utilisation rationnelle de la CSE UICN a proposé son aide. Le projet d'utilisation durable a continué de rassembler des études de cas en Asie. L'analyse des données est en cours et le rapport doit être remis aux donateurs à la mi-octobre 2007. Le rapport de la CdP14 de la CITES – Résolution Conf. 13.2 (Rev. CdP14) a été révisé, la Résolution a été annexée notant que les Principes et Directives d'Addis-Abeba (PDAA) ne sont pas toujours immédiatement applicables à la CITES, en particulier en ce qui concerne les avis de commerce non préjudiciable. Toutefois, il a été reconnu qu'ils peuvent fournir des outils volontaires supplémentaires pour rendre des avis de commerce non préjudiciable dans certaines situations concernant des taxons spécifiques. Les Parties à la CITES sont encore réticentes à adopter les Principes et Directives d'Addis-Abeba. Les Principes et Directives ont aussi été discutés dans le cadre de la CMS et le Groupe de spécialistes de l'utilisation rationnelle de la CSE UICN y a participé.	1) L'UICN identifiera un correspondant pour réfléchir à l'avenir. 2) Le correspondant examinera les politiques et programmes de l'UICN pour veiller à ce que les PDAA et la politique d'utilisation rationnelle soient correctement reflétés. 3) Le correspondant encouragera des initiatives pour appuyer des programmes composants pertinents et les aider à travailler ensemble pour élaborer des outils d'application des principes. 4) Une lettre de la Directrice générale pour aviser le Secrétaire exécutif de la CDB que l'UICN est prête à poursuivre sa collaboration. 5) Le correspondant collaborera avec des membres pour identifier les études de cas et les fournir à la CDB.	Mise en œuvre en cours
RESWCC3.075	Appliquer le principe de précaution aux prises de décisions et à la gestion de l'environnement	Les lignes directrices pour le principe de précaution ont été approuvées par le Conseil de l'UICN.	Étudier la relation entre le principe de précaution et d'autres Principes. Promouvoir une meilleure compréhension de l'application légale et de la mise en œuvre opérationnelle du principe de précaution. L'UICN établira un Groupe de travail interCommissions sur le principe de précaution.	Mise en œuvre permanente
RESWCC3.076	Commerce illicite et non durable dans la région de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) et dans les pays riverains du Mékong	Dans le cadre de l'application de cette Résolution, différents projets sont en préparation, notamment un projet conjoint pour un Accord sur la lutte contre la fraude en matière de commerce des espèces sauvages en Asie avec le membre de l'UICN Wild Aid, des séances de planification conjointe avec le membre de l'UICN Wildlife Conservation Society et des discussions plus larges visant à catalyser une meilleure collaboration entre les membres sur les questions relatives au commerce des espèces sauvages dans la région de l'ANASE avec des groupes tels que Wild Aid, WCS et Conservation International. Des plans et projets conjoints spécifiques à la région sont également en cours avec le Bureau régional de l'UICN pour l'Asie et en liaison/collaboration avec le Programme pour les espèces ainsi que différents membres de la CSE UICN. Des travaux sont entrepris avec différents membres de l'Association du transport aérien international (IATA) en vue d'appliquer les mesures de contrôle du commerce des espèces sauvages mais aucune approche globale n'a été présentée à IATA.	TRAFFIC travaillera avec les États membres de l'ANASE, selon les besoins, durant ce processus puis pour aider à l'application des projets aux niveaux régional et national, pour fournir un appui permanent en matière de recherche et de renforcement des capacités aux fonctionnaires de la région concernant l'application de la CITES et les mesures de contrôle du commerce des espèces sauvages en rapport et pour catalyser la coopération entre les membres de l'UICN et les programmes qui travaillent à des questions relatives au commerce des espèces sauvages dans la région de l'ANASE. Il est encore nécessaire d'établir la liaison avec IATA.	Mise en œuvre permanente

Res/Rec N°	Titre	Quelles mesures ont été prises à ce jour?	Quelles mesures supplémentaires sont requises?	État
RESWCC3.077	Mesures d'urgence en vue de garantir la survie des baleines grises occidentales (<i>Eschrichtius robustus</i>) en danger critique d'extinction	Un Groupe consultatif sur la baleine grise occidentale (GCBGO) a été établi après accord avec la compagnie d'investissement énergétique de Sakhalin (SEIC). Le GCBGO a commencé à travailler en octobre 2006 et a déjà tenu quatre réunions et entrepris plusieurs activités intersessions en collaboration avec la SEIC (y compris un groupe d'étude pour évaluer les possibilités d'atténuation pour une étude sismique prévue en 4-D en 2009, un groupe d'étude pour comparer les résultats des registres photographiques de différentes équipes de recherche, un groupe d'étude pour examiner le plan de prévention et de réaction de la SEIC en cas de marée noire). Les rapports de ces réunions respectives se trouvent sur le site Web du GCBGO.	La cinquième réunion du Groupe est prévue pour décembre 2008 et un atelier scientifique chargé d'examiner les questions de conservation à l'échelle de l'aire de répartition pour les baleines grises occidentales aura lieu à Tokyo en septembre 2008.	Mise en œuvre permanente
RESWCC3.078	Conservation de l'esturgeon (Acipenseriformes) dans les bassins de la mer Caspienne, de la mer d'Azov et de la mer Noire	Dans ce cas, il faut que la Directrice générale fasse appel aux gouvernements des États du littoral de la mer Caspienne, de la mer d'Azov et de la mer Noire pour qu'ils remplissent leurs obligations d'application de la CITES aux espèces d'esturgeon. Le Groupe de spécialistes des esturgeons, en collaboration avec la CITES, à l'occasion de la réunion du Comité pour les animaux qui s'est tenue en 2008, a organisé un atelier dont le mandat était de préparer une méthodologie commune pour l'évaluation de l'esturgeon dans les bassins de la mer Caspienne, de la mer d'Azov et de la mer Noire ainsi que dans les bassins fluviaux de l'Amour et du Danube.	La Directrice générale contactera les gouvernements des États du littoral des bassins de la mer Caspienne, de la mer d'Azov et de la mer Noire pour qu'ils remplissent leurs obligations CITES et améliorent la gestion durable scientifiquement fondée. Une méthodologie commune pour les évaluations sera menée avec l'aide du Groupe de spécialistes des esturgeons de la CSE UICN dans les mois qui viennent sous réserve de ressources financières.	Mise en œuvre permanente
RESWCC3.079	Conservation des espèces de vautours Gyps en Asie du Sud et du Sud-Est	Une initiative visant à sensibiliser les compagnies pharmaceutiques aux impacts des produits pharmaceutiques sur la faune sauvage fait de lents progrès. Les gouvernements clés de la région (Asie du Sud) ont décidé d'interdire la fabrication du Diclofenac mais cette interdiction n'est pas encore en vigueur et il est peut-être déjà trop tard. D'autres médicaments vétérinaires arrivent sur le marché qui n'ont pas été testés du point de vue de la sécurité et malgré l'interdiction, le Diclofenac est encore très largement disponible. Le Programme sur la biodiversité et le secteur privé. Le Programme pour les espèces et la CSE ont rencontré des collègues du Bureau régional de l'UICN pour l'Asie qui s'occupent de la question dans la région. L'UICN mettra le problème en lumière lors d'une activité du Forum au Congrès mondial de la nature (octobre 2008) intitulée « Le conflit homme-animaux sauvages : au-delà de la biologie ».	Le Diclofenac (ainsi que d'autres médicaments vétérinaires) est aujourd'hui vendu dans les pays d'Afrique et aura sans doute les mêmes effets sur les vautours africains (même si ces effets n'ont pas encore été prouvés). Bien que le problème soit communiqué dans les cercles de la conservation (i. e. le réseau BirdLife), il faut une action au plus haut niveau et il faut que l'UICN souligne ce problème.	Mise en œuvre permanente
RESWCC3.080	Vote de remerciements au pays hôte			Terminée

Mise à jour sur la mise en œuvre des Recommandations de la 3^e Session du Congrès mondial de la nature, Bangkok, Thaïlande

Res/Rec N°	Titre	Quelles mesures ont été prises à ce jour?	Quelles mesures supplémentaires sont requises?
RECWCC3.081	Application du Principe 10 par la mise en place de systèmes complets de bonne gouvernance	L'Année internationale des déserts et de la désertification proclamée en 2006 par l'Organisation des Nations Unies a donné l'occasion à l'UICN de promouvoir son travail sur les zones arides au niveau international. Le projet 3-IC « Un nouveau paradigme pour les zones arides – Adaptation aux changements climatiques, soutien aux moyens d'existence et amélioration de la gouvernance, et renforcement de la production durable des services écosystémiques » a abouti (entre autres produits) à une stratégie mondiale de l'UICN pour les zones arides. L'UICN était représentée à la COP8 de la CCD à Madrid en septembre 2007. WAME a également fait progresser les travaux concernant les zones arides au moyen de systèmes de gouvernance complets.	Renforcement des approches et des capacités pour mettre en œuvre les actions pertinentes dans le Programme de l'UICN 2009–2012.
RECWCC3.082	La Revue des industries extractives	Le Directeur général a lancé un appel à appuyer ces recommandations (Étude des industries extractives) dans une lettre au Président de la Banque mondiale.	
RECWCC3.083	Améliorer les capacités pour réaliser le développement durable et faire face aux effets de la mondialisation		
RECWCC3.084	Ratification du Protocole de Kyoto à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques	Depuis décembre 2006, 169 pays et d'autres entités gouvernementales ont ratifié l'accord.	
RECWCC3.085	Les principes de partage de l'information du Patrimoine des connaissances de la nature	Environ 89 organisations, pour la plupart des membres de l'UICN, ont approuvé les principes de Patrimoine des connaissances de la nature et y ont participé; plus d'un tiers sont issus des pays en développement. Jusqu'à vers le milieu de 2008, l'UICN était l'organisme leader coordonnant le Patrimoine des connaissances mais Nature Conservancy, le Centre mondial de surveillance continue de la conservation de la nature, PALNet, la National Geographic Society, CONABIO, l'UNESCO, le WWF, la Wildlife Conservation Society, INBio, la NASA et beaucoup d'autres y ont été actifs. En 2008, l'UICN a délégué sa responsabilité au WCMC mais reste un partenaire actif de cet effort.	La mise en œuvre continuera dans le cadre du Programme de l'UICN 2009–2012.
RECWCC3.086	Coordination des programmes de développement durable pour l'énergie	Voir WCCRES3.059. L'énergie durable est devenue une question cruciale pour les discussions intergouvernementales au plus haut niveau, y compris le Sommet du G8 en 2008.	La mise en œuvre continuera dans le cadre du Programme de l'UICN 2009–2012.
RECWCC3.087	Institutions financières et recommandations de la Commission mondiale des barrages	Des dialogues nationaux sur des stratégies relatives aux incidences des recommandations de la Commission mondiale des barrages ont été convoqués dans quatre pays d'Asie. Les dialogues du bassin du Mékong ont associé différents acteurs à la Banque mondiale et à la Banque asiatique de développement en ce qui concerne la mise en valeur des ressources d'eau et les plans d'infrastructure.	

Res/Rec N°	Titre	Quelles mesures ont été prises à ce jour?	Quelles mesures supplémentaires sont requises?
RECWCC3.088	Appui à « l'Amendement à des fins d'interdiction » de la Convention concernant le contrôle des mouvements transfrontières des déchets dangereux et leur élimination (Convention de Bâle)	Le Directeur général a écrit au Secrétariat de la Convention de Bâle pour lui transmettre cette Résolution et lui demander de l'inclure dans le rapport de la 8 ^e Session de la Conférence.	
RECWCC3.089	Normes de piégeage sans cruauté		
RECWCC3.090	Mise en œuvre de la Stratégie européenne relative aux espèces exotiques envahissantes	La stratégie de l'UE a été largement publiée par l'UICN et sert de modèle pour la gestion régionale des espèces exotiques envahissantes (EEE). L'UICN a assisté à la Conférence de l'UE en 2008 sur les EEE et a noté l'importance de la stratégie de l'UE au sein de l'Union ainsi que l'influence de la stratégie en dehors de l'Europe.	La pertinence de cette stratégie augmentera à mesure qu'elle sera adoptée par les pays de l'UE et à mesure que de nouveaux pays rejoindront l'UE – de sorte que la mise en œuvre est permanente.
RECWCC3.091	Application du droit d'usage optionnel des langues officielles dans la communication interne et externe de l'UICN et de ses membres	Les comptes rendus des réunions du Conseil ont été publiés dans les trois langues officielles. Toutes les publications pour les membres existent en anglais, en français et en espagnol. Les courriels adressés à membership@iucn.org qui arrivent en anglais, français et espagnol reçoivent une réponse dans la langue originale. Les bulletins pour les membres sont envoyés en anglais, français et espagnol. Toutes les pages Web concernant les membres existent en français, anglais et espagnol.	Un portail pour les membres en français et en espagnol.
RECWCC3.092	Conservation et utilisation durable des phoques	Le Groupe de spécialistes des pinnipèdes de la CSE UICN et le Programme pour les espèces ont réévalué l'état de conservation de toutes les espèces de pinnipèdes inscrites sur la Liste rouge de l'UICN en 2008. Le Groupe de spécialistes surveille le prélèvement non durable des pinnipèdes, notant que la situation est encore préoccupante pour certaines espèces (les morses de l'Atlantique en certains endroits, et les otaries à fourrure d'Afrique du Sud pour lesquelles la chasse non durable en Namibie est le principal problème).	
RECWCC3.093	Application de la politique d'utilisation durable de l'UICN à l'utilisation destructive durable de la faune sauvage et à la chasse sportive en Afrique australe		
RECWCC3.094	Gestion des grands herbivores terrestres en Afrique australe		
RECWCC3.095	Proposition d'inscription de grandes Routes sérielles internationales du patrimoine mondial	L'UICN continuera le suivi de cette Recommandation, le cas échéant, et dans la mesure où il y a cohérence avec son rôle d'organe consultatif auprès de la Convention du patrimoine mondial.	

Res/Rec N°	Titre	Quelles mesures ont été prises à ce jour?	Quelles mesures supplémentaires sont requises?
RECWCC3.096	Inscription du massif du Mont-Blanc au patrimoine mondial de l'UNESCO	Le BRE a joué un rôle capital à l'automne 2006 en mobilisant l'appui du ministère italien de l'Environnement qui a contacté les Gouvernements français et suisse.	
RECWCC3.097	Conservation du « Corridor de zones humides des berges fluviales de l'Argentine »	L'UICN étudie les possibilités de développer des initiatives dans ce domaine, s'est rendue dans le corridor et a fourni du matériel et de l'information pertinents. Des activités spécifiques ont été incluses dans le Programme du Bureau régional pour l'Amérique du Sud 2009-2012.	
RECWCC3.098	Conservation et gestion durable de la diversité biologique de la haute mer	Voir Res 3.064	
RECWCC3.099	La protection des monts sous-marins, des coraux des fonds marins et d'autres habitats vulnérables des fonds marins contre des pratiques de pêche destructrices en haute mer, y compris le chalutage de fond	Voir Res 3.066	
RECWCC3.100	Bancs de reproduction de poissons de récif	Le Groupe de spécialistes des serranidés et des labridés de la CSE UICN collabore avec la Society for the Conservation of Reef Fish Aggregations, notamment pour sensibiliser aux valeurs des bancs de reproduction et pour promouvoir la conservation et la gestion des bancs de reproduction des poissons de récif. L'UICN a facilité une étude sur les bancs de reproduction des poissons au Kenya, en Tanzanie et au Mozambique. L'UICN a porté cette recommandation à l'attention de la réunion de l'Initiative internationale pour les récifs coralliens (ICRI), à Cozumel, Mexique, en octobre 2006. L'ICRI a adopté une résolution sur les bancs de reproduction des poissons de récif sur la base de la Recommandation de l'UICN. Le gouvernement des Palaos a interdit la pêche de plusieurs espèces de poissons de récif (des serranidés et des labridés essentiellement) dans les bancs de reproduction.	
RECWCC3.101	Faire progresser la conservation de la forêt boréale	Des négociations sont en cours avec le Service canadien des forêts (SCF) pour un accord-cadre à long terme en vue de soutenir la mise en œuvre d'éléments clés de cette recommandation. Un Mémoire de coopération a été signé entre le SCF et le ministère russe des Ressources naturelles.	
RECWCC3.102	Conservation des écosystèmes de type méditerranéen	Le Sous-groupe méditerranéen du Groupe d'étude de la CMAP sur les villes et les aires protégées tient des consultations en vue de savoir s'il convient d'établir un groupe de travail à l'UICN ou un réseau indépendant comme il en existe pour beaucoup de types d'écosystèmes.	

Res/Rec N°	Titre	Quelles mesures ont été prises à ce jour?	Quelles mesures supplémentaires sont requises?
RECWCC3.103	La Réserve de biosphère du Chaco et les populations autochtones	Des actions ont été entreprises par certains membres au Paraguay, en Argentine et en Bolivie. El Chaco (Paraguay) a été déclaré Réserve de biosphère en 2005. Aucune coordination directe n'a été recherchée par le Bureau régional de l'UICN pour l'Amérique du Sud. Un appui a été donné par des informations et la diffusion de ces informations, en particulier pour ce qui concerne les questions relatives aux populations autochtones.	
RECWCC3.104	Renforcement du réseau national d'aires protégées en République dominicaine	Depuis janvier 2007, le Président de la Commission de l'environnement du Sénat de la République dominicaine a lancé un processus en vue de modifier la loi 202-04.	
RECWCC3.105	Conservation de la Montaña Cantábrico-Burgalesa		
RECWCC3.106	Atténuation de l'impact écologique du « Plan Puebla Panama » et renforcement des aires protégées adjacentes aux nouveaux tronçons routiers et autres travaux d'infrastructure	Les impacts environnementaux et sociaux associés à ce plan de développement ont été évalués et discutés avec les autorités nationales et les ONG durant la mission de suivi du patrimoine mondial dans le Bien du patrimoine mondial Talamanca-La Amistad, un bien transfrontière entre le Panama et le Costa Rica.	
RECWCC3.107	Menaces pour la Réserve de biosphère du Danube	Les activités de développement autour de la Réserve de biosphère du Danube ont été étroitement surveillées.	
RECWCC3.108	Récif de la Grande-Barrière		
RECWCC3.109	Aires protégées transfrontières en Asie du Sud-Est	Le PAP/CMAP a soutenu, en coordination avec le Programme UICN-Asie, un certain nombre d'ateliers et de réunions techniques dans le but de promouvoir les aires protégées transfrontières dans cette région. Ces travaux seront également promus durant le projet d'Atelier mondial sur la connectivité dans la conservation (Népal, novembre 2008).	Le PAP/CMAP collabore avec le Programme UICN-Asie en vue d'élaborer une vaste proposition de projet pour soutenir la mise en œuvre de ces travaux.
RECWCC3.110	Promouvoir une gestion responsable des ressources d'eau dans la région du Mékong	Une série de dialogues nationaux et régionaux sur l'eau (plates-formes multiacteurs) a été organisée par l'UICN pour faciliter une large participation des acteurs aux discussions et aux débats sur la gouvernance de l'eau du Mékong et les problèmes de gestion. Le premier Dialogue régional sur l'eau du Mékong a eu lieu à Vientiane en juillet 2006.	Des dialogues nationaux sur l'eau se poursuivront au Cambodge, au Laos, en Thaïlande et au Viet Nam en 2008 et le prochain Dialogue régional sur l'eau du Mékong est prévu pour 2009.
RECWCC3.111	Impact des routes et autres infrastructures dans les écosystèmes du Darién	L'Autorité nationale pour l'environnement du Panama a informé le Secrétariat que la route de Darién n'a pas été approuvée par le gouvernement du Panama. Il y a aussi eu un projet de ne construire que la route côtière mais cette idée n'a pas été approuvée par le gouvernement. Pour le moment, le gouvernement étudie la possibilité de construire un gazoduc.	

Res/Rec N°	Titre	Quelles mesures ont été prises à ce jour?	Quelles mesures supplémentaires sont requises?
RECWCC3.112	Création d'une aire protégée marine pour les baleines bleues <i>Balaenoptera musculus</i> dans le golfe du Corcovado, au Chili	En 2007, le Chili a entamé un processus d'établissement d'une AMP pour protéger les baleines bleues dans la région du Corcovado mais certains acteurs y étaient opposés et chacun remettait en question l'information scientifique des autres. Le gouvernement a pris la décision d'entamer une consultation nouvelle et participative faisant intervenir tous les acteurs dans le but de trouver le meilleur moyen de protéger l'espèce (avec une ou plusieurs AMP nécessaires). Ce processus a déjà commencé au début 2008 et devrait se terminer d'ici la fin de 2009. Il est dirigé par CONAMA, l'agence pour l'environnement du Chili.	
RECWCC3.113	Conservation du saïga <i>Saiga tatarica tatarica</i> et <i>Saiga tatarica mongolica</i>	Le Groupe de spécialistes des antilopes de la CSE a facilité une réunion avec la CITES et la CMS, à laquelle a participé TRAFFIC en septembre 2006 et a soutenu le rapport transmis à la CdP14 de la CITES. Le Groupe de spécialistes des antilopes surveille l'état du saïga par une consultation avec les experts de l'espèce, les États de l'aire de répartition, etc. Le Groupe a également assisté à des réunions et des ateliers; a conseillé sur des priorités de projet; et a aidé à la réévaluation en 2008 de l'espèce pour l'Évaluation mondiale des mammifères. Le Groupe de spécialistes des antilopes a coorganisé un Atelier technique sur le saïga avec la CMS à Almaty en 2007, facilité la préparation d'un programme de travail international à moyen terme pour le saïga (à l'atelier) et a fait rapport au nom de l'Atelier technique à la réunion des États de l'aire de répartition de la CMS qui a suivi. Le Groupe a également assisté à un atelier à Moscou en 2005 avec Fauna & Flora International et visité deux réserves d'antilopes saïga en Russie pour évaluer la situation.	
RECWCC3.114	Conservation du dugong <i>Dugong dugon</i> , du pic d'Okinawa <i>Sapheopipo noguchi</i> et du râle d'Okinawa <i>Gallirallus okinawae</i> au Japon	Les données de l'UICN ont servi à l'identification d'un site de l'« Alliance zéro extinction » (AZE – l'UICN est membre) où l'on trouve le râle et le pic. Le site est aussi une Zone importante pour la conservation des oiseaux de BirdLife; le partenaire de l'UICN pour la Liste rouge exerce un suivi sur toutes les ZICO du monde. Malheureusement, le Groupe de spécialistes des siréniens de la CSE UICN (groupe qui s'occupe des dugongs) n'a pas été reconstitué pour la période 2004-2008.	
RECWCC3.115	Protection de l'outarde à tête noire <i>Ardeotis nigriceps</i>		

Res/Rec N°	Titre	Quelles mesures ont été prises à ce jour?	Quelles mesures supplémentaires sont requises?
RECWCC3.116	Le prélèvement des ailerons de requins	Le gouvernement de l'Équateur a adopté un décret qui autorise le commerce des ailerons de requins sous conditions. Dans le nouveau décret, le prélèvement des ailerons de requins est encore interdit mais seulement s'il provient de prises accidentelles. L'Équateur et le Costa Rica ont demandé à l'UICN de fournir des commentaires et un avis sur leurs règlements relatifs au prélèvement des ailerons de requins et le Bureau régional de l'UICN pour l'Amérique du Sud a analysé le nouveau décret avec l'aide de TRAFFIC, du Programme pour les espèces, d'experts politiques et de quelques personnes-ressources clés. Le personnel du Bureau régional pour l'Amérique du Sud et le Directeur du Programme mondial ont rencontré le Gouvernement équatorien pour discuter de la question. Récemment, l'Équateur, le Département d'État américain et l'UICN ont coorganisé un atelier régional pour promouvoir la conservation et la gestion des requins dans le Pacifique oriental qui a recommandé l'harmonisation des règlements sur le prélèvement des ailerons de requins pour demander que les requins soient débarqués avec leurs ailerons fixés naturellement et de commencer à gérer les pêches. L'Initiative internationale pour les récifs coralliens a récemment adopté une recommandation sur les requins en vue d'améliorer la conservation des requins pour la résilience des récifs coralliens qui tient compte de quelques points de la Recommandation de l'UICN.	
RECWCC3.117	Conservation du barbeau de Bandula (<i>Puntius bandula</i>) à Sri Lanka		
RECWCC3.118	Proroger l'interdiction de la production et du commerce de shahtoosh	Le Groupe de spécialistes des antilopes suit l'état des antilopes tibétaines dans le cadre d'une consultation avec les experts de l'espèce, les États de l'aire de répartition, etc. Le Groupe a également assisté à des réunions et des ateliers; donné des conseils sur les projets prioritaires; et aidé à la réévaluation en 2008 de l'espèce pour l'Évaluation mondiale des mammifères. Les contacts sont réguliers entre les membres du Groupe de spécialistes des antilopes en Chine et d'autres organisations travaillant sur l'état de l'antilope tibétaine; y compris dans le cadre d'une brève réunion à Beijing en 2008. Le Groupe s'est rendu dans la réserve naturelle de Kekexili en décembre 2005 pour évaluer les efforts de protection.	

Mise à jour de l'application des Résolutions de la 2^e Session du Congrès mondial de la nature, Amman, Jordanie

Res/Rec N°	Titre	Quelles mesures ont été prises à ce jour?	Quelles mesures supplémentaires sont requises?	État
WCC Res. 2.3	Un Programme thématique mondial de l'UICN pour les terres arides et semi-arides	La déclaration par l'ONU de l'Année internationale des déserts et de la désertification en 2006 a donné l'occasion à l'UICN de promouvoir ses travaux sur les zones arides au niveau international. Une subvention 3-IC de l'UICN a été attribuée intitulée « Un nouveau paradigme pour les zones arides – S'adapter aux changements climatiques, Soutenir les moyens d'existence et améliorer la gouvernance et renforcer la production durable des services écosystémiques ». Cette initiative 3-IC aura pour résultat (entre autres produits) une initiative mondiale de l'UICN pour les zones arides. L'UICN était représentée à la COP8 de la CCD à Madrid en septembre 2007 et plusieurs activités sont prévues. WAME a également fait progresser les travaux concernant les zones arides au moyen de systèmes de gouvernance complets.	Intégration de ces travaux dans le plan de Programme composant du Programme de l'UICN 2009–2012.	Mise en œuvre permanente
WCC Res. 2.9	Application et suivi des conventions internationales	Un appui permanent a été fourni pour aider les États, les membres et les partenaires dans le contexte de la mise en œuvre des conventions précisées dans cette Résolution (sans toutefois s'y limiter) – Patrimoine mondial, CITES, CDB (y compris SBSTTA) et Ramsar. L'UICN a également participé et fourni des avis à la CCNUCC (Changements climatiques), à la CCD (Désertification) et à d'autres processus liés à la CDB (Biosécurité, WIPO, etc.) et a participé activement aux forums associés aux Accords multilatéraux sur l'environnement. L'UICN a également fourni un appui permanent aux Parties aux AME en particulier aux niveaux régional et national.	Intégration de ces travaux dans le plan de Programme composant du Programme de l'UICN 2009–2012.	Mise en œuvre permanente
WCC Res. 2.16	Les changements climatiques, la diversité biologique et le Programme global de l'UICN	Voir WCCRES3.057	Intégration de ces travaux dans le plan de Programme composant du Programme de l'UICN 2009–2012.	Mise en œuvre permanente
WCC Res. 2.67	Espèces exotiques envahissantes	Un Coordonnateur pour les espèces envahissantes travaille depuis novembre 2006 en vue de coordonner les travaux de l'UICN sur cette question au niveau mondial ainsi que pour appuyer la participation de l'UICN au Programme mondial pour les espèces envahissantes. Un Programme pour les espèces envahissantes a été rédigé pour 2009-2012.	Intégration de ces travaux dans le plan de Programme composant du Programme de l'UICN 2009–2012.	Mise en œuvre permanente